

MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nº 1943 /MEE/DGEE/BEX/COLLEGE

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS PIRAE, le 29/04/2024

Le Directeur général

<u>Affaire suivie par</u>: Pôle des examens du collège et du travail social

Epreuve écrite de sciences du DNB - Session 2024

Les deux disciplines de l'épreuve écrite de sciences retenues pour la session 2024 du DNB sont définies.

Lors de l'épreuve écrite des sciences, qui se déroulera le vendredi 28 juin 2024, les candidats composeront :

- Pour la série générale : en « Physique-chimie » et en « Sciences de la vie et de la Terre » ;
- Pour la série professionnelle : en « Sciences de la vie et de la Terre » et en « Technologie » ;
- Pour la série professionnelle agricole : en « Physique-chimie » et en « Biologie-écologie »

Ces choix s'appliqueront pour la session de juin 2024 et également pour la session de remplacement, pour l'épreuve écrite de sciences prévue le mardi 10 septembre 2024.

Pour le Ministre et par délégation

Eric TOURNIER